

## Éditorial

Chacun en a conscience : la place du patrimoine, au sens large, a considérablement évolué dans nos sociétés au cours des dernières décennies. Assurément, l'intérêt et l'attention de la majorité de nos concitoyens ont considérablement crû, ainsi que, proportionnellement, l'exigence à l'endroit des collectivités publiques. On pourrait même dire qu'une véritable et légitime injonction patrimoniale est désormais adressée aux responsables politiques et administratifs. Il en résulte pour tous des obligations nouvelles qui mêlent étroitement les fonctions de préservation, de connaissance et de valorisation.

C'est dans cet esprit que nos Archives départementales ont fort

utilement pris leur part dans l'œuvre menée par le Conseil général à Arras, rue d'Amiens, sur les bâtiments ayant longtemps accueilli les activités brassicoles de l'entreprise désignée par des générations d'Arrageois sous le nom de « Chais d'Artois ». À l'origine même de cette réhabilitation, le patrimoine écrit eut toute sa place : la restauration du refuge de l'abbaye d'Étrun s'est en effet apparentée à une véritable restitution, pour partie documentée par deux gravures anciennes conservées dans nos collections départementales. En aval, les Archives ont pu conduire la conception d'un ouvrage qui viendra enrichir le regard que porteront sur ces façades restaurées ou rinnovées les visiteurs et les usagers des struc-

tures qu'elles abritent. Elles ont ainsi pleinement assumé le rôle complexe, mais exaltant, d'une institution culturelle moderne, dont témoignent, au fil des livraisons, les sommaires successifs d'*Histoire et mémoire*. De la sorte, cette action parce qu'elle offre un exemple à la fois de réutilisation d'un monument historique et de diffusion patrimoniale peut être considérée, dans son ensemble, comme emblématique.

Que tous ses protagonistes, depuis la conception, jusqu'à la livraison aux utilisateurs et au grand public en soient sincèrement remerciés.

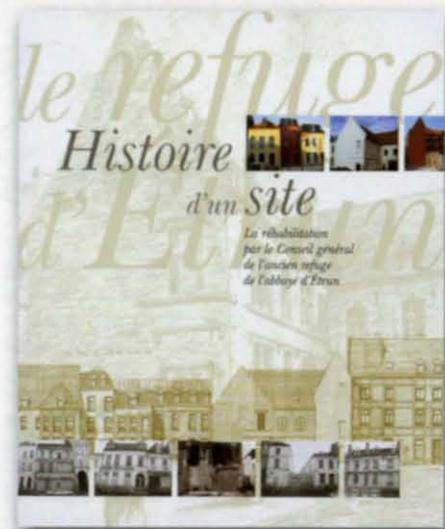
Roland HUGUET  
Président du Conseil général



Intérieur d'un collectionneur de porcelaine arrageois Julien Gonsseume, élève de Xavier Doullens, photographe et peintre, membre de l'union artistique, vers 1900 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, fonds Lecoq, 36 F1 non coté).

# Histoire d'un site.

La réhabilitation par le Conseil général de l'ancien refuge de l'abbaye d'Étrun

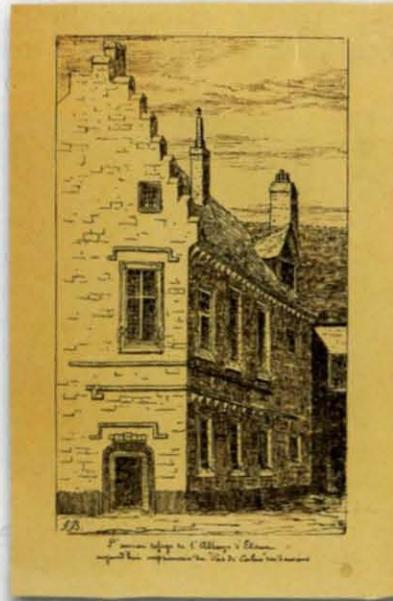


Les Archives départementales se sont naturellement associées à l'entreprise en publiant un ouvrage intitulé *Histoire d'un site. La réhabilitation par le Conseil général de l'ancien refuge de l'abbaye d'Étrun* et en présentant dans le refuge une exposition de documents originaux, en complément de l'exposition itinérante conçue par le CAUE, occupant des lieux.

L'ouvrage rassemble les communications de onze collaborateurs, issus des Archives départementales ou ayant gracieusement apporté leur contribution. L'ensemble s'efforce d'aborder à la fois les bâtiments et leur inscription dans le quartier. Le lecteur disposera ainsi d'une mise au point sur les fouilles entreprises aussi bien sur le site qu'aux environs (M. Alain Jacques, service archéologique d'Arras), d'une étude du refuge replacé dans l'architecture arrageoise du XVI<sup>e</sup> siècle (M. Patrick Wintrebert, Archives départementales), d'une présentation diachronique des richesses patrimoniales de la rue d'Amiens (M. Alain Nolibos, commission départementale d'histoire et d'archéologie), d'une approche de la Cité comme lieu d'écriture architecturale et urbaine du pouvoir (Hugues C. Dewerd, architecte).

L'histoire foncière est analysée en des fiches synthétiques couvrant les numéros 39 à 57 de la rue d'Amiens (Mme Chantal Courbot, M. Ivan Pacheka, Archives départementales). La récente campagne de travaux fait logiquement l'objet de deux textes: M. Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques, expose les principes qui ont guidé la restauration du refuge, tandis que M. Jean-Luc Stempien, architecte-urbaniste au Conseil général, rappelle la vie mouvementée du chantier. Enfin, deux textes empruntent les chemins de la mémoire. La manufacture de porcelaine d'Arras ayant été active en ces lieux de 1771 à 1790, il était légitime de tenter d'explorer les modalités de passage de cette production des « fonctions domestiques aux usages mémoriels » (Mlle Bénédicte Grailles, Archives départementales). La proximité de la maison ayant abrité les séjours arrageois de Verlainne permettait également de donner leur juste place aux « éclats du Nord dans la poé-

sie verlainienne » (M. Olivier Bara, unité mixte de recherche LIRE de Lyon, et Dominique Carlat, université de Lyon II).



L'ancien refuge de l'abbaye d'Étrun vers 1870. Dessin de Julien Boutry (Arras, croquis à la plume d'après nature, Arras, 1878, pl. 25)

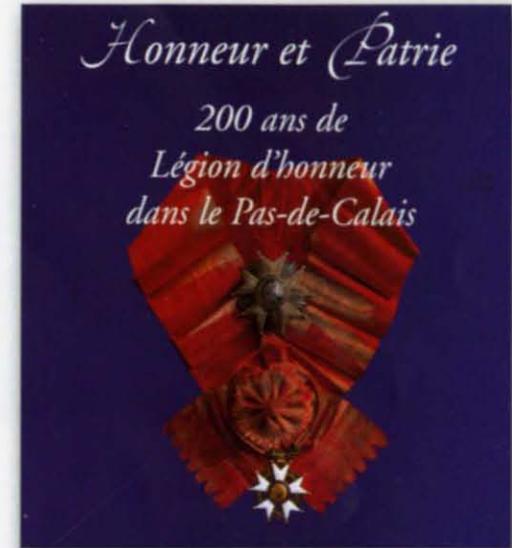
Ouvrage de 124 pages au format 22,5 x 19,5 cm, illustré en couleur, 8 €. Disponible en librairie ou à commander aux Archives départementales (frais de port: 3 € pour le premier ouvrage, 1 € par ouvrage supplémentaire). Renseignements: M<sup>me</sup> Lydia Huguet, 03 21 21 61 93.

Le vendredi 13 septembre 2002 a eu lieu l'inauguration des locaux appartenant au Conseil général rue d'Amiens, jusqu'ici couramment désignés sous l'appellation « Chais d'Artois ». Cette cérémonie marquait l'achèvement de la remarquable opération de réhabilitation d'un ensemble immobilier articulé autour d'un édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques: le refuge de l'abbaye d'Étrun.

# Honneur et Patrie

200 ans de Légion d'honneur dans le Pas-de-Calais

La France célèbre, tout au long de l'année 2002, le bicentenaire de la création de la Légion d'honneur. C'est en effet le 19 mai 1802 (29 floréal an X) que le Corps législatif adopta, après de vifs débats, la loi instituant la Légion d'honneur.

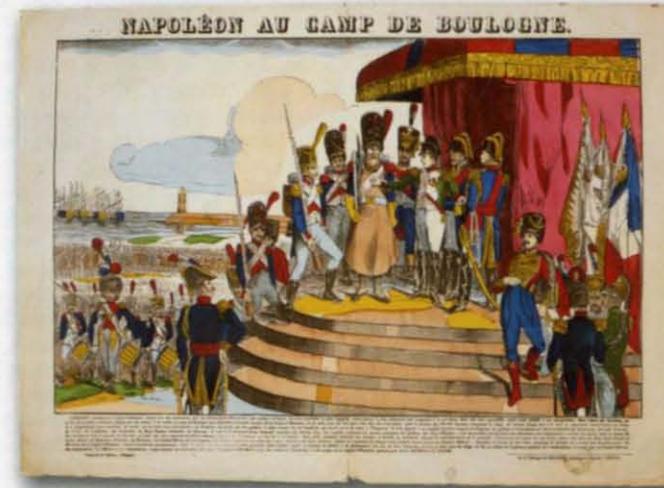


Pour Bonaparte Premier consul, alors au faite de sa popularité après la signature de la paix d'Amiens en mars 1802, il s'agissait de créer une récompense « qui conviendrait au caractère distinctif du peuple français, sans porter atteinte aux maximes consacrées par la Révolution » (Cambacérès).

Le département du Pas-de-Calais entretient des liens particuliers avec l'histoire du premier ordre national. Arras fut désigné le 6 juillet 1802 comme siège de la deuxième cohorte – organe de gestion déconcentrée de

l'ordre –, regroupant les départements du Pas-de-Calais, de l'Aisne, des Ardennes, de Jemmapes, du Nord et de la Somme. Le 16 août 1804, eut lieu à Boulogne une impressionnante cérémonie au cours de laquelle Napoléon en personne remit 2 000 décorations. Enfin, les blessures infligées par les deux conflits mondiaux ont valu la Légion d'honneur à six villes du département: Arras, Bapaume, Béthune et Lens au titre de la Grande Guerre, Boulogne et Calais, au titre de la seconde guerre mondiale.

C'est donc fort logiquement que le Conseil général s'est associé au programme commémoratif départemental élaboré par la section du Pas-de-Calais de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur. En particulier, les Archives départementales ont assuré la maîtrise d'œuvre d'un ouvrage sur l'histoire de la Légion d'honneur dans le département, intitulé *Honneur et Patrie, 200 ans de Légion d'honneur dans le Pas-de-Calais*. Le lecteur y trouvera d'abord, sous la plume de M. Jean-Claude Guégand, secrétaire départemental de la Société d'entraide, une mise au point sur l'histoire de l'ordre et sur son organisation actuelle. Les autres contributions, dues à différents collaborateurs des Archives départementales, s'efforcent d'envisager l'histoire de la Légion d'honneur dans le cadre départemental et d'ouvrir des pistes de recherche. Dans cette perspective, on trouvera un récit de la distribution solennelle du 16 août 1804 (M. Nicolas Buanic), une étude de l'implantation de la deuxième cohorte dans le palais Saint-Vaast d'Arras (M. Patrick Wintrebert), la présentation du processus de décoration des villes du Pas-de-Calais (Mme Chantal Courbot), une galerie de portraits de légionnaires (M. Ivan Pacheka), une approche de la mémoire locale de la Légion d'honneur (Mlle Bénédicte Grailles).



Napoléon au camp de Boulogne, image d'Épinal, impr. Pelleguin (Arch. Dép. du Pas-de-Calais, 6 Fi C 751)

Ouvrage de 90 pages, format 22 x 20,8 cm, illustré en couleur, 7 €. Disponible en librairie, ou à commander aux Archives départementales (frais de port: 3 € pour le premier ouvrage, 1 € par ouvrage supplémentaire). Renseignements: M<sup>me</sup> Lydia Huguet (03 21 21 61 93).

# L'album du camp d'Ambleteuse

1854-1856

Les collections iconographiques se sont enrichies en novembre dernier d'un album sur le second camp d'Ambleteuse, offert par Madame Simone Pécourt, veuve de Marcel Trabuchet.

L'initiative de ce don revient à Monsieur Daniel Leunens, président de l'association Mémoire d'Audresselles, Ambleteuse, Bazinghen et environs.

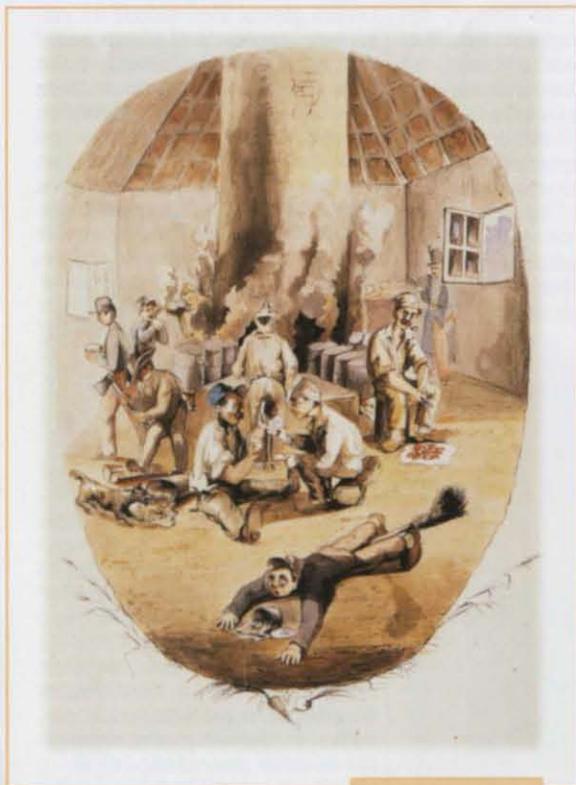
Le recueil est coté 3 Fi 655.

## Le second camp d'Ambleteuse

La guerre de Crimée provoqua l'ouverture de vastes camps d'instruction sur les côtes du Pas-de-Calais. À partir du mois de juin 1854, cent mille soldats vinrent s'établir dans quatre camps aménagés autour de Boulogne. Le 2<sup>e</sup> corps de l'Armée du Nord s'installa à Ambleteuse et à Wimereux. C'est ainsi que la plaine entre Raventhun et Audresselles se couvrit de baraquements comme cela avait été le cas un demi-siècle plus tôt lorsque Napoléon ambitionnait d'envahir l'Angleterre. Le séjour des troupes fut de courte durée puisque le traité de paix avec la Russie, signé à Paris le 30 mars 1856, provoqua la dissolution des camps.

## Le contenu du recueil

L'album, qui compte 56 planches dont 9 laissées vierges, rassemble en majorité des dessins. Réalisés au crayon ou à l'encre sur papier – à l'exception de deux exécutés sur carte grattage (pl. 22, 46) –, rehaussés au lavis ou à l'aquarelle, ceux-ci représentent la construction des baraques, des vues du camp et des sites environnants, en particulier Ambleteuse, des scènes de la vie quotidienne et des portraits de soldats. Des talents divers ont contribué : chez les uns le souci documentaire prédomine, chez d'autres la veine est humoristique. Les grands événements, tels les fréquentes venues de Napoléon III pour des revues ou des manœuvres, ou encore les visites des souverains belges, britanniques et portugais, sont absents. Seule figure la messe célébrée le 20 août 1854 pour fêter la prise de Bomarsund. Ces dessins n'en constituent pas moins une source précieuse sur les dispositions du camp et l'état d'esprit des troupes. Rappelons que le célèbre peintre Philippe Auguste Jeanron, qui séjourna sur la côte à cette époque, a laissé du camp d'Ambleteuse un grand tableau daté d'août 1854, exposé actuellement au musée des Beaux-Arts et de la dentelle de Calais. Les documents figurés sont complétés en tête par 12 planches donnant la composition de la 4<sup>e</sup> division, la liste des officiers et des



Intérieur de baraquement.

Le dessin détaille la construction des baraques qui sont formées d'une ossature de branches liées par des barts, d'un hordis de torchis et d'une couverture de chaume.



plans du camp. L'album contient une autre richesse sans rapport direct avec le sujet. Il fait office d'herbier avec 5 planches de « Plantes de la côte d'Ambleteuse », collectées en juin 1855 par un militaire du 38<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. L'ensemble est relié dans une couverture industrielle en simili-cuir noir, orné d'un décor de filets estampés dessinant des entrelacs, en vogue à partir de 1840. Le titre, en caractères dorés, est réparti sur les deux plats : « Album du camp d'Ambleteuse », au recto ; « Camp du Nord, 4<sup>e</sup> division », au verso.

## L'histoire du recueil

La constitution de l'album semble bien être contemporaine des événements auxquels il se rapporte. En effet, si à première vue le fait que la grande majorité des illustrations sont des œuvres rapportées et collées en plein, suggère une compilation postérieure au séjour à Ambleteuse, la présence de quelques croquis dessinés directement sur les planches (pl. 23-30) prouve le contraire. Les dessins sont le fruit de l'activité créatrice de quelques militaires désœuvrés. Deux d'entre eux ont pu être précisément identifiés car leurs noms figurent dans les listes d'officiers consignés en tête de l'album : E. Godine (pl. 12) et Eury (pl. 17 et 45), respectivement capitaine et lieutenant au 29<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. La paternité de l'entreprise pourrait bien revenir à l'auteur des croquis signés plus haut, identifié par la signature "mal" [Maréchal ?], qui a réalisé le plus grand nombre de dessins.

La présence du recueil dans les collections de Marcel Trabuchet (1922-1989) résulte de la passion de cet habitant d'Ambleteuse pour l'histoire locale. Issu d'une famille établie depuis longtemps dans ce village côtier, – André, son aïeul, décédé le 2 juin 1857, avait été le dernier gardien des batteries du fort d'Ambleteuse –, il s'employa à collectionner tout ce qui pouvait illustrer et éclairer le passé de la région : cartes postales, ouvrages, etc. C'est au début des années 1970 qu'il découvrit l'album chez un bouquiniste des quais de la Seine, à Paris. En dépit du prix de vente très élevé, il n'hésita pas à en faire l'acquisition en raison de son intérêt documentaire exceptionnel.

P. Wintrebert

La scène illustre un des rares divertissements réservés aux soldats, consistant dans des sorties à Boulogne grâce à un service d'omnibus gratuits institué à la demande de l'Empereur.



## Œuvres précieuses du Pas-de-Calais

Le trésor de la cathédrale d'Arras possède diverses œuvres d'orfèvrerie dont un calice du chapitre cathédral d'Arras daté du XVII<sup>e</sup> siècle. Remarquable par son élégance, la richesse des ciselures et le symbolisme assez recherché qui a présidé sa création, il relève de l'esthétique du XVII<sup>e</sup> siècle par la forme légèrement évanescente de sa coupe, la forme polylobée de son pied et son nœud ovoïde. Quelques détails et particularités flamandes incitent même à penser que ce calice a été exécuté dans un milieu pénétré des influences de la Renaissance, le début du XVII<sup>e</sup> siècle probablement.

Il comporte trois zones ciselées après avoir été repoussées au marteau : la fausse coupe, le nœud et le pied. Les trois scènes de la fausse coupe et les trois du pied font référence à l'Eucharistie.

La première scène de la fausse coupe représente la multiplication des pains. Au premier plan on remarque un groupe au milieu duquel le Christ bénit les pains. Dans le fond, des juifs (reconnaissables au bonnet phrygien), distribuent la nourriture miraculeuse à une foule immense. La deuxième scène est un épisode de l'Ancien Testament, la dixième plaie d'Égypte. Un ange, l'épée levée, fait mourir les enfants des Égyptiens tandis que par les fenêtres d'un édifice leurs parents font des gestes de désespoir. Au second plan, les juifs célèbrent Pâque, et dans le lointain les hébreux en colonnes quittent l'Égypte. Ainsi, les chrétiens, grâce au sang du Christ, quittent la terre de l'exil pour la terre promise. Le troisième tableau semble plus énigmatique : un vieillard étendu dort à côté d'une aiguière et d'un pain, alors qu'un ange lui apparaît. Dans le fond, sous un soleil radieux, le même personnage, muni de son pain et de son aiguière, se hâte dans un paysage montagneux tandis que l'ange lui montre le chemin. C'est une référence à Élie dans la Bible : le chrétien nourri de l'Eucharistie pourra-t-il marcher vers la montagne de Dieu, le paradis... Au-dessous, le nœud nous montre les principales vertus : la Foi tient ouvert le livre de la Révélation et contemple la croix ; l'Espérance lève les yeux au ciel avec un faucon encapuchonné sur le poing, son ancre se devine à ses pieds ; la Charité allaite un enfant et en protège un autre.

Le pied comme la fausse coupe comporte une triple décoration. On remarque la rencontre d'Abraham et de Melchisédech

offrant le pain et le vin, préfiguration de l'Eucharistie. De chaque côté des personnages, des chevaux, au fond une ville fortifiée, le tout habilement agencé. À côté, Moïse lève sa baguette et des nuages tombe la manne miraculeuse qui soutient les hébreux dans le désert comme l'Eucharistie soutient les humains pendant leur voyage vers l'éternité. Hommes, femmes et enfants se précipitent pour ramasser la manne. Au premier plan une femme à genoux est coiffée d'une espèce de turban, réminiscence évidente qui suffit à indiquer la provenance de l'artiste (le turban est fréquent dans la sculpture flamande du XVI<sup>e</sup> siècle). Enfin dans la dernière scène représentée nous trouvons le Christ lavant les pieds de ses apôtres au soir du Jeudi saint.

Le musée de l'Hôtel Sandelin à Saint-Omer conserve l'un des plus célèbres chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie romane : le pied de croix provenant de l'abbaye Saint-Bertin. Cet objet en cuivre doré, ciselé et gravé, aux émaux champlevés, est composé d'une base hémisphérique supportée par quatre évangélistes et surmontée par le pied de croix. Il est achevé par un petit chapiteau sur lequel s'adaptait une grande croix aujourd'hui disparue. Les scènes tirées de l'Ancien Testament sont identifiables grâce notamment aux inscriptions. Elles illustrent toutes le thème de la crucifixion du Christ et annoncent sa redémption. À la qualité étonnante des statuettes en ronde-bosse de la base ou du chapiteau, s'ajoute celle des plaques émaillées aux teintes marbrées qui évoquent l'art de la Meuse du XII<sup>e</sup> siècle.

Le nom de l'orfèvre émailleur reste inconnu. Il est pourtant l'un des plus grands artistes lotharingiens de son temps, dans la lignée de ceux qui ont travaillé pour des abbayes renommées comme Saint-Denis pour laquelle Suger avait commandé quelques années plus tôt une croix monumentale. Ces établissements religieux suivaient la règle de saint Benoît et étaient dirigés par des abbés, véritables mécènes pour lesquels l'art était au service de la foi. Ils commandèrent aux mêmes ateliers d'orfèvres de nombreuses pièces extrêmement raffinées dont nous ne conservons plus que quelques témoins, tel ce pied de croix. Œuvre d'importation mosane, réalisée sans doute sous l'abbatit de Simon II (1176-1186) qui reconstitua le trésor de Saint-Bertin, elle témoigne de la richesse et la puissance de cette célèbre abbaye, aujourd'hui à l'état de ruine.



Cathédrale d'Arras, calice du XVII<sup>e</sup> siècle



Pied de Croix, musée de Saint-Omer, clichés Roland Degryck



### Bibliographie :

- Nicole Cartier, *L'orfèvrerie de la Jurande d'Arras*, Arras, 1983.
- J. Lestocquoy, *L'art en Artois*, Arras, 1973.
- J. Lestocquoy, « Orfèvreries et sculptures du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle conservées en Artois », *Bulletin de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, 2<sup>e</sup> série, tome VI, 2<sup>e</sup> livraison, 1938.
- G. Bapst, *Le musée rétrospectif du métal à l'exposition de l'Union centrale des beaux-arts de 1880*, Paris, 1881.

Certificat de civisme délivré par le comité de Chocques, 18 floréal an II (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 4 L 47)



### Historique des comités de surveillance

Les comités de surveillance ont été officiellement créés par les décrets des 21 et 30 mars 1793. La Convention nationale exigeait la création d'un comité par commune et demandait aux commissaires d'enregistrer les déclarations de résidence des étrangers. En septembre 1793, la Terreur s'installa en France. La loi des suspects du 17 septembre en était une des traductions concrètes dont les comités de surveillance furent les exécuteurs. La loi du 14 frimaire an II précisa et élargit les attributions des comités en les chargeant de l'application des lois promulguées par le gouvernement révolutionnaire. Après l'effondrement de la Terreur en thermidor an II, les comités de surveillance furent réduits à un par district par la loi du 7 fructidor an II. Ces comités établis dans les chefs-lieux de district étaient dès lors chargés de surveiller les communes de leur ressort. Les décrets des 1<sup>er</sup> et 21 ventôse an III supprimèrent définitivement les comités de surveillance, à l'occasion de l'entrée en vigueur de la constitution de l'an III.

### Présentation des fonds

Les fonds des archives départementales du Pas-de-Calais couvrent 7 mètres linéaires et comptent 70 articles. Cent vingt-cinq communes y sont représentées, principalement situées dans les districts d'Arras, Béthune et Montreuil. Comparativement à d'autres départements, la sous-série 4 L



Mandat d'arrêt délivré par le comité cantonal de Beuvry, 19 prairial an II (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 4 L 34)

## Les comités de surveillance dans le département du Pas-de-Calais

Institutions révolutionnaires actives, les comités de surveillance ont existé dans le Pas-de-Calais entre avril 1793 et ventôse an III. Les archives de ces comités, classées dans la sous-série 4 L des archives départementales, sont désormais répertoriées et consultables.

du Pas-de-Calais s'avère relativement riche. Les comités de surveillance les mieux documentés sont les comités de chefs-lieux de district, en particulier Arras, Bapaume, Béthune et Montreuil. Les comités de Boulogne, Calais et Saint-Pol sont représentés mais leurs archives sont très lacunaires. Quant au district de Saint-Omer, il est en déficit complet. Bien que certains comités cantonaux et communaux aient eu une activité non négligeable, leurs archives se limitent souvent à quelques procès-verbaux et quelques lettres.



Cachet du comité d'Arras, 22 avril 1793 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 4 L 2)

### Classement

Le classement a été organisé par district. Pour chaque district, le comité de surveillance du chef-lieu a été placé en tête. Les comités cantonaux et communaux viennent ensuite dans l'ordre alphabétique. Enfin, les archives de chaque comité ont fait l'objet d'un classement thématique : fonctionnement, réglementation, subsistances, affaires militaires, sûreté générale et réaction thermidorienne.

### Pistes de recherche

Par le nombre important de communes représentées, les archives des comités de surveillance peuvent fournir une contribution à la plupart des monographies communales. Elles peuvent également être d'un grand secours dans les recherches généalogiques puisqu'elles contiennent des listes de membres des comités, des passeports, des certificats de civisme, des tableaux de détenus, des

dossiers individuels de suspects avec les noms des dénonciateurs et des dénoncés, les suspects arrêtés et les détenus relâchés. Ces archives sont surtout de nature à étoffer nombre de travaux sur l'époque révolutionnaire. La variété des attributions des comités a en effet donné naissance à une typologie documentaire particulièrement riche : registres de délibérations, comptes décennaires, pièces de procédure judiciaire, fiches de signalement, correspondance, etc. Ces documents permettent en premier lieu de mieux cerner les modalités de fonctionnement interne de cette institution. Ils permettent également de replacer les comités de surveillance dans la vaste organisation policière mise en place par le gouvernement de la Terreur. Enfin, l'étendue de leurs compétences et de leur activité permet de toucher au plus près les populations et aide à apprécier la diffusion de l'esprit révolutionnaire dans le département du Pas-de-Calais.

Anne Bailly



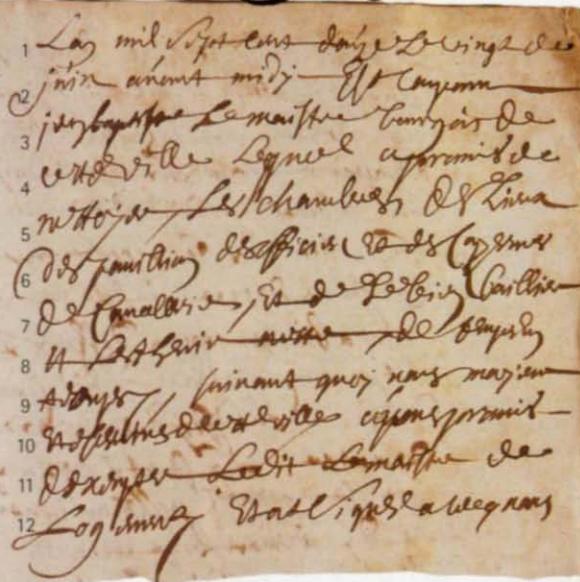
Passeport de la citoyenne Desprez désirant se rendre de Tournai à Carvin, 16 messidor an II (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 4 L 30)

# Paléographie

Difficulté :



Durée :



Une petite portion des riches archives anciennes (c'est-à-dire antérieures à 1790) de la ville de Bapaume sont déposées aux Archives départementales, sous la cote E Dépôt 80. Elles y sont réparties selon le cadre de classement propre aux archives municipales, dans lequel la série BB renferme les titres de l'administration générale. Le présent texte est tiré d'un registre aux procès-verbaux des délibérations de l'échevinage.

En 1701 éclatait la guerre ruineuse de la Succession d'Espagne au cours de laquelle la France dut, aux côtés de l'Espagne, affronter une ligue formidable unissant l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, le Danemark, la Suède, le Portugal. En 1708, par suite des revers des armes françaises et de la prise de Lille par l'ennemi, l'Artois devint le théâtre d'âpres combats. La désolation s'abattit sur la province. En 1709, la nature joignit ses fléaux à ceux de la guerre : le fameux Grand Hiver, si long et si glacial, provoqua la famine. Cette année-là, Béthune, Aire-sur-la-Lys, Saint-Venant tombaient aux mains des coalisés. Bapaume, ce verrou stratégique de la Picardie, abritait alors une nombreuse garnison française, logée dans des casernes, mais aussi chez l'habitant. L'hébergement des gens de

guerre était comme un impôt en nature auquel maints Bapalmois cherchaient à se soustraire. En 1712, les ennemis s'avancèrent jusqu'aux portes de la cité, mais la victoire décisive du maréchal Villars à Denain en juillet épargna à Bapaume un siège éprouvant. La paix fut conclue à Utrecht l'année suivante.

Cette vilaine écriture, au tracé hâtif et à la forte cursivité, est le fait d'un greffier peu soigneux ; elle est d'allure moderne malgré quelques réminiscences gothiques. La vélocité de la plume engendre de longs traits de fuite horizontaux : *cent* (ligne 1), *tenir nette* (ligne 8), ainsi que de nombreuses ligatures entre mots consécutifs, avec boucle de liaison (*de le bien*, ligne 7) ou sans (*des officiers*, ligne 6). Les morphologies présentent encore quelques caractères gothiques. Ainsi de l'E, en deux traits avec ligature simple  $\text{J}$  (*sept*, ligne 1) ou à boucle de liaison  $\text{J}$  : *lequel* (ligne 4), *nette* (ligne 8). Mais le second jambage de l'N finale n'est pas toujours plongeant : comparer *an* (ligne 1) et *juin* (ligne 2). L'R présente des formes concurrentes :  $\text{V}$  (*bourgeois*, ligne 3) et  $\text{r}$  (*casernes*, ligne 6) ; de même que l'S finale :  $\text{V}$  (*promis*, ligne 4),  $\text{r}$  (*chambres*, ligne 5),  $\text{r}$  (*bourgeois*, ligne 3). Par *le bien baillier* (ligne 7) il faut probablement entendre « les bien baillier », c'est-à-dire : les bien balayer.

N. Buanic

## Bienvenue à...

Monsieur Cyril Longin, arrivé aux Archives départementales (centre Mahaut-d'Artois à Dainville) en qualité d'attaché de conservation du patrimoine. Titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un DESS « Histoire et métier des archives », les tâches qui lui sont confiées sont les suivantes : suivi des classements d'archives modernes et du traitement de la bibliothèque historique et administrative, recherches à caractère historique, suivi de l'atelier de reliure ainsi que le secrétariat du service éducatif.

## Au revoir à...

Monsieur Frédéric Schoonheere, professeur d'histoire et de géographie, désigné en 1996 par M. l'inspecteur d'académie dans le cadre de la Commission départementale d'action culturelle pour assister M. Decelle au service éducatif des Archives. Il avait notamment en charge la préparation des expositions itinérantes à caractère pédagogique.

1. Tan mil sept cent douze, le vingt de  
2. Juin avant midi, est comparu  
3. Jen-Baptiste Le Maître, bourgeois de  
4. cette ville, lequel a promis de  
5. nettoyer les chambres et lieux  
6. des pavillon des officiers et des casernes  
7. de cavalerie, et de le bien baillier  
8. et les tenir nettes de temps en  
9. temps ; suivant quoy nous, mayeur  
10. et eschevins de cette ville, avons promis  
11. d'exempter ledit Le Maître de  
12. logement ; et at signé avecq nous.

Transcription

Histoire & Mémoire — Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLIUX - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2002 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 2002

A reproduire  
sur papier libre :

Abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Prix : 6 € (frais de port compris) pour 4 numéros